Schola Europaea
Bureau du Secrétaire général

Unité de développement pédagogique

Réf. : **2025-01-D-66-fr-2**

Orig : **EN**

Lignes directrices légales et pédagogiques pour l'utilisation pédagogique de l'intelligence artificielle générative dans les Écoles européennes

Approuvées par le Conseil supérieur des Écoles européennes à sa réunion des 9, 10 et 11 avril 2025 à Nicosie (Chypre) - HybrideComité budgétaire

Entrée en vigueur le 1er mai 2025.

Cofinancé par l'Union européenne

Co-financé par l'Union européenne. Les vues et opinions exprimées n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'AEF Belgique. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne peuvent en être tenues pour

Table des matières

Contenu

Introduction 4
Cycle de vie et soutien 4
A. Lignes directrices légales 5
Vue d'ensemble 5
Droits fondamentaux 5
Le contexte réglementaire de l'Union européenne 5
Règlement général sur la protection des données (RGPD) 5
Cadre réglementaire européen sur l'intelligence artificielle (Règlement sur l'IA) 6
Outils d'IA générative approuvés au niveau du système : aucun cas à ce jour 7
Types d'outils d'IA générative pris en compte dans le présent cadre : outils d'IA générative accessibles au public 8
Règle 1 : Aucun développement d'IA générative n'est autorisé 8
Règle 2 : Les élèves ne peuvent pas utiliser l'IA générative dans le cadre de leurs activités scolaires (sauf autorisation au niveau de l'école). 9
Règle 3 : Protéger les données personnelles, les informations non publiques et la propriété intellectuelle 9
Données personnelles et informations internes 10
Propriété intellectuelle 10
Règle 4 : Les utilisateurs doivent être responsables des résultats qu'ils partagent 11
Règle 5 : Les utilisateurs doivent être transparents 12
Exemples pratiques 12
B. Lignes directrices pédagogiques 13
Vue d'ensemble 13
Minimiser l'impact environnemental de l'IA générative 13
Donner des instructions (*prompts*) aux outils d'IA générative 14
Quelques exemples d'instructions 16
Analyse critique et évaluation des résultats de l'IA générative 18
Le cas de l'utilisation de l'IA générative dans les tâches d'évaluation non supervisées 19
Apprendre avec l'IA générative - *Pas de cerveau, pas de gain !* 19
Les défis de l'intégrité académique 20
Modèle de déclaration d'utilisation de l'IA générative 21
Ressources sélectionnées 23
Annexes 24
Annexe 1 - Exemple de message étendu 24
Annexe 2 - Utilisation de l'IA générative - Guide rapide pour les éducateurs 25
Utilisation de l'IA générative - Guide rapide pour les éducateurs 26
Attribution 31
Licence 31

Introduction

Ces orientations complètent le document Cadre de l'utilisation éducative de l'Ia générative dans les Écoles européennes (réf. 2025-01-D-65-fr-2), qui énonce des principes centrés sur l'être humain pour l'utilisation éducative, responsable, sûre, légale et éthique de l'intelligence artificielle générative (IAgén). En vertu de ces principes, le présent document fournit au personnel éducatif et à la direction des établissements scolaires des lignes directrices juridiques et pédagogiques détaillées concernant l'intelligence artificielle générative.

Les applications d'intelligence artificielle générative officiellement approuvées et celles qui sont accessibles au public par des tiers sont prises en compte.

Cycle de vie et soutien

L'évolution des technologies d'IA générative s'accompagne d'une évolution des avantages, des risques, des limites et des dispositions juridiques qui y sont liés. Le présent document sera donc mis à jour pour refléter les nouveaux développements et relever les nouveaux défis. Des activités de sensibilisation soutiendront sa publication et sa révision. Le Bureau du secrétaire général des Écoles européennes est responsable de son cycle de vie et de son soutien.

Si le personnel identifie des risques nouveaux ou différents lors de l'utilisation d'outils d'IA publics ou s'il a des doutes sur des situations d'utilisation, il est invité à en référer à son délégué à la protection des données local. Ces risques seront évalués et un suivi approprié sera mis en place.

A. Lignes directrices légales

Vue d'ensemble

L'utilisation de l'IA générative dans les Écoles européennes doit être conforme au RGPD et à la loi européenne sur l'IA, en donnant la priorité au respect de la vie privée, à la transparence et à la responsabilité.

On ne peut pas exiger des élèves qu'ils utilisent l'IA générative sans que les outils aient été approuvés, que des réglementations aient été mises en place et que des conseils appropriés aient été donnés.

L'utilisation par le personnel doit être conforme à la légalité et est limitée par le règlement intérieur des Écoles européennes. Toutes les actions doivent suivre les lignes directrices établies.

En aucun cas, des données personnelles ou non publiques (par exemple, des noms, des adresses, des coordonnées, des photographies, des documents non publics) ne peuvent être introduites dans les outils d'IA générative.

Les utilisateurs doivent examiner les résultats générés par l'IA et divulguer l'aide apportée par l'IA.

Droits fondamentaux

L'utilisation de l'IA générative doit respecter les traités internationaux et européens sur les droits fondamentaux[1].

Le contexte réglementaire de l'Union européenne

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) et la loi sur l'IA de l'Union européenne établissent un cadre solide pour des systèmes d'IA dignes de confiance, sûrs et éthiques. En appliquant des mesures strictes en matière de protection des données, de transparence et de responsabilité, ils garantissent que les éducateurs, les apprenants et les écoles peuvent bénéficier de l'IA tout en sauvegardant les droits individuels fondamentaux et en défendant les valeurs essentielles de l'Union européenne (UE).

Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Le règlement général sur la protection des données (RGPD)[2], adopté par l'UE en 2016, s'applique à l'utilisation de l'IA générative chaque fois que le traitement de données personnelles est impliqué. Les écoles doivent suivre les principes de

[1] Notamment la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2012/C 326/02).
[2] Règlement (UE) 2016/679.

protection des données du RGPD lorsqu'elles utilisent l'IA générative, notamment la transparence, la sécurité, la minimisation des données et la sauvegarde des droits des personnes. Pour plus d'informations, veuillez contacter le délégué à la protection des données de votre école.

Cadre réglementaire européen sur l'intelligence artificielle (Règlement sur l'IA)

Le cadre réglementaire européen sur l'intelligence artificielle ou Règlement sur l'IA[3], adopté en 2024, établit le premier cadre réglementaire complet au monde pour l'IA. La loi sur l'IA définit des exigences et des obligations claires pour les fournisseurs d'IA (qui développent et fournissent les systèmes d'IA) et les déployeurs (qui intègrent les systèmes d'IA dans leurs activités professionnelles) dans l'UE[4]. Alors que la responsabilité première du fournisseur est de construire et de maintenir un système d'IA sûr, le déployeur se concentre sur l'utilisation responsable et sûre des systèmes d'IA.

La loi sur l'IA repose sur une approche fondée sur le risque (plus le risque de nuire à la société est élevé, plus les règles sont strictes) et définit quatre niveaux de risque pour les systèmes d'IA : inacceptable, élevé, limité et minimal (ou nul).

Niveau de risque	Statut juridique	Commentaires sur les systèmes d'IA
Risque inacceptable	**Interdit à quelques exceptions près**	Interdits parce qu'ils sont en contradiction avec les valeurs de l'UE. *Par exemple, les systèmes d'alerte qui manipulent le comportement humain ou exploitent les faiblesses, la notation sociale, les systèmes d'identification biométrique en temps réel dans les lieux publics.*
Risque élevé	**Une réglementation stricte**	Pourrait avoir un impact négatif significatif sur la santé, la sécurité ou les droits fondamentaux des personnes. La plupart des applications de l'IA dans le domaine de l'éducation entrent dans cette catégorie. *Par exemple, les systèmes d'IA sont utilisés pour déterminer l'accès d'un apprenant à l'éducation (décisions d'admission), le niveau d'éducation auquel il peut prétendre (tests de placement), les résultats d'apprentissage (décisions sur les notes) ou le comportement pendant les tests (surveillances, détection de la tricherie).*
Risque limité	**Obligations de transparence**	Gestion des risques par des mesures de transparence. *Par exemple, les chatbots ou les systèmes AI pour la création de texte, audio, image ou vidéo.*
Risque minimal	**Non réglementé**	Tous les autres systèmes AI.

[3] Règlement (UE) 2024/1689.
[4] https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/regulatory-framework-ai

(codes de conduite volontaires)	*Par exemple, les jeux vidéo, les filtres anti-spam.*

En règle générale, la législation européenne sur l'IA dans le contexte de l'éducation impose des règles supplémentaires aux systèmes d'IA classés comme **"à haut risque",** c'est-à-dire les systèmes assistés par l'IA qui suggèrent ou prennent des décisions susceptibles d'avoir un impact significatif sur les droits fondamentaux des individus[5] :

Décision fondée sur l'IA	Description
décisions d'admission	Systèmes d'IA utilisés pour déterminer l'accès d'un apprenant à l'éducation.
tests de placement	Systèmes d'intelligence artificielle utilisés pour déterminer le niveau d'éducation auquel les apprenants peuvent prétendre.
décisions sur les notes	Systèmes d'intelligence artificielle utilisés pour évaluer les résultats de l'apprentissage.
surveillance, détection de la tricherie	Systèmes d'intelligence artificielle utilisés pour surveiller le comportement des apprenants pendant les tests.

Toutes les organisations qui utilisent ou développent des systèmes d'IA dans l'Union européenne doivent se conformer à la loi sur l'IA. Le bureau du secrétaire général des Écoles européennes et chaque école européenne prendront des mesures pour se conformer à la loi sur l'IA de l'UE.

Outils d'IA générative approuvés au niveau du système : aucun cas à ce jour

À l'heure actuelle, aucun outil d'IA générative n'a été officiellement approuvé pour une utilisation à l'échelle du système dans les Écoles européennes. La procédure d'évaluation et d'approbation est en cours d'élaboration et vise à évaluer les outils basés sur l'IA du point de vue de l'efficacité pédagogique, de la conformité à la loi européenne sur l'IA et du respect des normes RGPD. Les mises à jour de ces lignes

[5] Voir le règlement (UE) 2024/1689, considérant 56 et annexe III.

directrices refléteront tout changement. Pour les questions spécifiques aux écoles, veuillez consulter votre délégué à la protection des données (DPD).

Types d'outils d'IA générative pris en compte dans le présent cadre : outils d'IA générative accessibles au public

Le personnel éducatif et de gestion des Écoles européennes peut utiliser des outils d'IA générative accessibles au public. Toutefois, ils doivent se conformer strictement au cadre, aux obligations légales des présentes lignes directrices et aux règlements internes de chaque école, y compris les règles relatives à la protection des données, à la propriété intellectuelle et à la confidentialité.

a) IA générative en ligne

Les outils ou plates-formes d'IA générative disponibles en ligne[6] sont des systèmes largement accessibles. Ces outils prêts à l'emploi peuvent être propriétaires (commercialisés par leurs fournisseurs) ou open source.

b) IA générative hors ligne

Les systèmes d'IA générative hors ligne sont installés sur des appareils (ordinateurs, tablettes ou smartphones) et fonctionnent sans connexion active (réseau ou internet). L'IA générative sur appareil peut être propriétaire ou basée sur des modèles d'IA générative en libre accès.

Règle 1 : Aucun développement d'IA générative n'est autorisé

Le personnel peut utiliser l'IA générative, mais pas la construire.
Le personnel des Écoles européennes peut utiliser les modèles d'IA générative existants conformément aux réglementations européennes et internes, mais il lui est interdit de développer activement de nouveaux modèles linguistiques de grande taille.

L'exercice de telles activités les désignerait juridiquement comme des "fournisseurs d'IA" en vertu de la loi européenne sur l'IA (article 3, point 2). Cette interdiction garantit, pour le moment, que le rôle des Écoles européennes reste limité au "déploiement de l'IA", évitant ainsi les complexités, les responsabilités et les charges réglementaires importantes associées au développement de l'IA.

[6] Un service d'IA générative en ligne ou basé sur le cloud est un SaaS (*software as a service*, ou ogiciel en tant que service) : les fournisseurs de SaaS gèrent l'infrastructure, les mises à jour et d'autres tâches d'arrière-plan, de sorte que les utilisateurs accèdent à la plateforme via l'internet sans avoir à installer ou à héberger quoi que ce soit eux-mêmes. Le prestataire fournit le logiciel et l'infrastructure en nuage, et les utilisateurs le consomment en tant que service.

Règle 2 : Les élèves ne peuvent pas utiliser l'IA générative dans le cadre de leurs activités scolaires (sauf autorisation au niveau de l'école).

Veillez à la sécurité et à l'information des élèves !
Les éducateurs sont encouragés à explorer et à démontrer les capacités et les limites de l'IA générative dans le cadre des objectifs d'enseignement, afin d'améliorer la culture numérique et la pensée critique des élèves. Toutefois, l'utilisation par les élèves d'outils d'IA générative dans le cadre d'activités scolaires est actuellement limitée (sauf si l'école a approuvé un outil d'IA générative et mis en œuvre des règles spécifiques).

Règle 3 : Protéger les données personnelles, les informations non publiques et la propriété intellectuelle

Respecter la vie privée, la confidentialité et la créativité !
Le personnel enseignant et de direction doit faire preuve du plus haut niveau de responsabilité lorsqu'il interagit avec des outils d'IA générative accessibles au public. Cela inclut la protection des données personnelles, des informations non publiques et de la propriété intellectuelle.

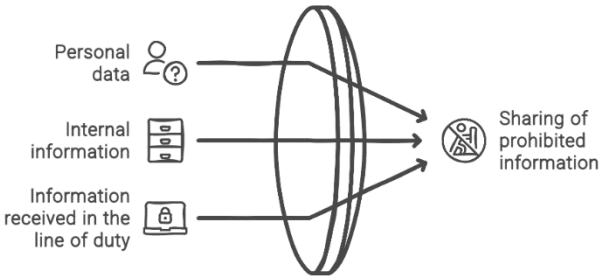
Toute donnée fournie à un outil d'IA générative en ligne est transmise au fournisseur et peut être utilisée pour former ses modèles[7], ce qui peut entraîner une utilisation non autorisée, une exposition ou une diffusion involontaire des données.

Le partage d'informations sensibles ou exclusives avec de tels outils pourrait exposer les Écoles européennes à des risques, notamment le non-respect du RGPD, des violations de la propriété intellectuelle et une atteinte à la réputation. En adhérant à ces lignes directrices, le personnel peut contribuer à l'utilisation responsable des outils d'IA générative tout en protégeant la vie privée des individus et en respectant les droits des créateurs.

---

[7] Certains outils d'IA générative offrent des fonctions d'exclusion pour éviter que les données de l'utilisateur ne soient utilisées pour l'apprentissage du modèle. Les outils d'IA générative installés localement ne s'entraînent généralement pas sur les données de l'utilisateur, sauf s'ils sont explicitement configurés pour le faire, ce qui les rend adaptés aux environnements contrôlés si des garanties de conformité sont en place.

La loi de l'Union européenne sur l'IA prévoit que l'office de l'IA de l'UE contrôlera la conformité des fournisseurs d'IA avec la législation de l'UE en matière de droits d'auteur. Les utilisateurs seront régulièrement informés de la liste des fournisseurs tiers qui respectent cette loi européenne sur les droits d'auteur.



Données personnelles et informations internes

Ne partagez pas vos données personnelles, même si elles sont accessibles au public. Les données personnelles comprennent les noms, les adresses, les coordonnées ou les photographies.

Ne partagez pas les informations internes ou non publiques reçues dans l'exercice de vos fonctions, à moins que ces informations ne soient déjà accessibles au public.

Les fournisseurs d'IA générative pourraient utiliser les données soumises pour entraîner leurs modèles, risquant ainsi de les diffuser davantage et de ne pas se conformer au RGPD. Il s'agit notamment de données sensibles telles que l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les croyances religieuses ou les informations sur la santé.

Propriété intellectuelle

Le droit de reproduire des contenus protégés par des droits d'auteur est la prérogative exclusive des détenteurs de ces droits. Ne partagez pas de contenus protégés par des droits de propriété intellectuelle, tels que les travaux des élèves, sans le consentement approprié ou l'exemption des lois sur les droits d'auteur. Le partage de ces contenus pourrait violer les droits de propriété intellectuelle des créateurs[8].

Pour les élèves de moins de 18 ans, le consentement de leurs parents ou de leur tuteur légal est nécessaire avant qu'ils puissent partager leur travail avec une IA générative accessible au public et basée sur l'informatique en nuage.

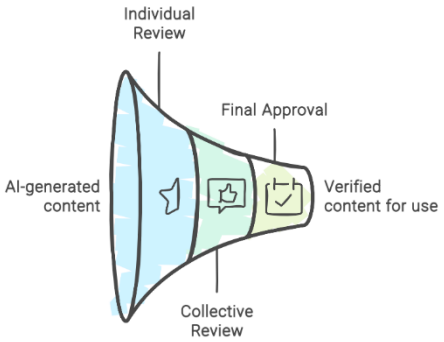


[8] Le manque de transparence sur l'origine des matériaux utilisés pour la formation des modèles d'IA générative soulève des préoccupations liées aux droits de propriété intellectuelle, en particulier aux droits d'auteur. Des informations protégées par le droit d'auteur pourraient se retrouver reproduites mot pour mot (ou presque) dans les réponses à une invite d'utilisateur sans aucune mention de la source ou de l'auteur.

Pour en savoir plus sur la propriété intellectuelle : veuillez consulter la page dédiée sur la plateforme de développement professionnel continu des Écoles européennes[9].

Règle 4 : Les utilisateurs doivent être responsables des résultats qu'ils partagent

Vérifier les résultats de l'IA générative
Le personnel éducatif et de gestion ne doit pas reproduire directement les résultats de l'IA générative. Ils restent toujours responsables du matériel qu'ils produisent. Le personnel doit s'assurer que les humains, individuellement ou collectivement, examinent minutieusement tout résultat basé sur des données d'entrée de l'IA générative avant de l'utiliser dans leur travail.



Bien que les performances des outils d'IA générative s'améliorent constamment, le personnel doit être conscient qu'ils peuvent produire des réponses biaisées et erronées à une demande de l'utilisateur. Le contenu généré par l'IA peut être inexact, contraire à l'éthique, trompeur et même partiellement ou entièrement fabriqué, car des « hallucinations »[10] provenant de l'algorithme d'IA peuvent se produire. Il est donc essentiel que le personnel éducatif et de gestion examine et confirme la validité des résultats.

Dans le cadre du travail collaboratif, la discussion et l'accord entre collègues doivent assurer un contrôle humain de la qualité des informations générées par les outils d'IA.

[9] https://cpd.eursc.eu

[10] On parle d' « hallucination de l'IA » lorsqu'un modèle génératif d'IA génère des informations inexactes comme si elles étaient correctes, par exemple en inventant des lois et des cas qui n'existent pas.

Règle 5 : Les utilisateurs doivent être transparents

Accorder du crédit, jouer franc-jeu
Les responsables de l'éducation et de la gestion doivent toujours référencer correctement les sources lorsqu'ils utilisent de manière substantielle[11] des outils d'IA générative, en utilisant la clause de non-responsabilité « assisté par l'IA ».

La transparence est une exigence fondamentale de la loi européenne sur l'IA. Par exemple, lorsqu'ils utilisent l'IA générative en classe, les éducateurs doivent expliquer aux élèves et aux parents pourquoi et comment ils le font.

Exemples pratiques

Voici quelques exemples pratiques d'utilisations possibles et interdites pour favoriser l'utilisation en toute sécurité des outils d'IA générative de tiers accessibles au public.

Utilisation possible dans le respect des règles	**Exemples d'usages à éviter**
• La saisie de données anonymes et la suppression de toutes les informations personnellement identifiables. • Aider à produire des ébauches de textes, tels que des plans de cours, des questions ou des versions différenciées de contenus pour répondre aux besoins d'apprentissage, sur la base d'informations accessibles au public (à l'exclusion des données personnelles). • Aider à produire des traductions approximatives ou des résumés de textes accessibles au public. • Contribuer à générer des suggestions pour reformuler ou formuler des extraits de texte plus intéressants ou corriger la grammaire des textes publics. • Aider à analyser ou à répondre à des questions sur des données accessibles au public. • Contribuer à l'élaboration de propositions d'images.	• la saisie d'informations non publiques, telles que les documents de travail des écoles européennes. • Saisie de données personnelles (informations personnellement identifiables), de dossiers éducatifs, d'informations sur la santé, de dossiers comportementaux ou disciplinaires. • Saisie des journaux de communication (par exemple, les conversations par courrier électronique). • Copier, citer, reproduire ou publier les résultats d'outils d'IA générative en tant que contenu produit par les Écoles européennes sans contrôle humain approfondi et sans l'avertissement « assisté par l'IA ». • Demander des conseils juridiques ou administratifs.

[11] Par exemple, l'utilisation de l'IA générative comme outil de base d'aide aux auteurs n'est pas une utilisation substantielle. Cependant, l'interprétation de l'analyse des données, l'élaboration de projets de législation, le développement d'hypothèses, etc. pourraient avoir un impact substantiel.

B. Lignes directrices pédagogiques

Vue d'ensemble

La section pédagogique guide l'utilisation de l'IA générative par les enseignants, en soulignant son potentiel d'amélioration de l'enseignement tout en abordant les risques potentiels. Elle met l'accent sur la minimisation de l'impact environnemental et sur l'utilisation de l'IA générative pour enrichir la planification des cours, développer du matériel et soutenir les divers besoins d'apprentissage. Cette section met également l'accent sur l'intégrité académique face aux défis posés par l'utilisation de l'IA générative par les élèves dans des situations non supervisées.

Si les élèves ne sont pas actuellement autorisés à utiliser l'IA générative (sauf si elle est autorisée au niveau de l'école), les enseignants peuvent leur apprendre à l'utiliser d'une manière adaptée à leur âge.

Minimiser l'impact environnemental de l'IA générative

Comme toutes les technologies numériques, les systèmes d'IA générative ont un impact significatif et croissant sur le climat et l'environnement tout au long de leur cycle de vie (conception, formation, déploiement et utilisation)[12].

S'il appartient aux décideurs d'inclure la frugalité dans les critères de mise en œuvre des services d'IA générative[13], il appartient également aux utilisateurs finaux de prendre en compte l'impact environnemental de la manière dont ils utilisent ces outils. Le principe de base est de minimiser les tâches informatiques inutiles, telles que la génération d'images ou de vidéos à des fins non essentielles ou purement récréatives.

L'utilisation écologiquement responsable des technologies numériques est un aspect essentiel de la compétence numérique. Le cadre de compétences numériques pour

---

[12] Les minéraux rares, les métaux, les plastiques à base de pétrole et les dommages environnementaux causés par l'exploitation minière passent souvent inaperçus, cachés sous la nature "virtuelle" de l'IA générative. En outre, l'IA dépend de ressources substantielles, telles que l'eau pour refroidir les serveurs de données, à une époque où des milliards de personnes sont confrontées à la pénurie d'eau. L'IA générative émet également de grandes quantités de dioxyde de carbone en raison des centres de données gourmands en énergie, qui dépendent souvent de sources d'énergie non renouvelables. Cette demande d'énergie s'étend à l'ensemble du cycle de vie, de la formation à l'exploitation et à l'élimination finale, ce qui contribue au problème croissant des déchets électroniques. La technologie numérique, qui représente déjà près de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, connaît une croissance mondiale annuelle de 6 % en moyenne. Il est important de noter que l'IA générative pose également des questions urgentes concernant les conditions de travail (comme les emplois mal rémunérés et risqués actuellement utilisés pour former les modèles d'IA), les impacts sociaux et économiques, la souveraineté et les relations géopolitiques.

[13] L'Union européenne et les parties prenantes concernées devraient introduire des réglementations contraignantes pour réduire l'impact environnemental des systèmes d'IA. Les organismes de normalisation seront mandatés par la Commission européenne pour établir des normes permettant aux utilisateurs de comprendre l'empreinte environnementale des outils d'IA. En attendant, chacun doit adopter une approche prudente.

les citoyens de l'UE (DigComp[14]) résume cet aspect dans le domaine de compétences « Protection de l'environnement », qui s'applique à tous les utilisateurs. De même, notre cadre de compétences numériques pour les Écoles européennes[15] met l'accent sur cet aspect pour les apprenants. Dans cette perspective, la compétence numérique (DigComp) et la compétence en matière de durabilité (GreenComp[16]) devraient être intégrées et se renforcer mutuellement[17].

Étant donné que la compétence des éducateurs est cruciale pour façonner et jumeler ces compétences chez les apprenants, des conseils supplémentaires et une formation des enseignants, ainsi qu'un soutien et la fourniture de ressources pédagogiques sur l'IA générative, seront fournis pour aider les éducateurs à promouvoir efficacement les compétences numériques et en matière de durabilité.

Donner des instructions (*prompts*) aux outils d'IA générative

L'exploitation du potentiel de l'IA générative requiert un optimisme prudent en raison de ses principaux défis. En outre, dans son état actuel de développement, cette technologie présente une "frontière en dents de scie, excellant dans certaines tâches mais échouant de manière imprévisible dans d'autres"[18].

Les systèmes d'IA générative sont généralement exploités par des utilisateurs qui saisissent une instruction (*prompt*) pour guider les résultats du modèle sous-jacent. Les instructions peuvent être des textuelles et inclure des voix, des images et d'autres entrées. L'instruction d'un utilisateur peut ne pas produire initialement la sortie souhaitée d'un outil d'IA générative, de sorte que, dans de nombreux cas, il est nécessaire d'affiner l'instruction.

> *« Les prompts sont essentiellement des programmes en prose, et leur rédaction ne nécessite aucune expérience en matière de codage. » Ethan Mollick*

Vous pouvez faire preuve d'efficacité en :

---

[14] DigComp 2.2 : Le cadre de compétences numériques pour les citoyens - avec de nouveaux exemples de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes, 2022, https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/JRC128415.

[15] Cadre de compétences numériques pour les Écoles européennes - 2020-09-D-51-fr-2. https://www.eursc.eu/en/Office/official-texts/basic-texts/fr

[16] GreenComp Le cadre européen de compétences en matière de développement durable : https://joint-research-centre.ec.europa.eu/greencomp-european-sustainability-competence-framework_en

[17] Voir le cadre de compétences de l'UNESCO en matière d'IA pour les étudiants, notamment la section "Encourager une IA durable sur le plan environnemental". https://www.unesco.org/en/articles/ai-competency-framework-students. Voir également la Commission européenne : Centre commun de recherche, Vers un avenir vert et numérique (2022) : https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/JRC129319

[18] Les sections suivantes réutilisent le contenu fourni par le gouvernement de l'État de Victoria (2024).

- **être précis sur le type de contenu à produire**, y compris la longueur, le genre, le style, le ton à utiliser et le public auquel s'adresser
- **demander à l'outil d'agir comme un type de personne ou de chose**, par exemple quelle expertise professionnelle ou tranche d'âge assumer, quelle espèce, quel objet ou concept incarner, ou quelle voix de personnage historique utiliser
- **stipuler le format**, par exemple s'il faut produire un essai, un poème ou un type de code informatique
- la **définition de paramètres**, tels que les éléments à inclure ou à ne pas inclure dans la sortie
- **fournir des exemples** pour démontrer une caractéristique de la production souhaitée, telle que le ton, la structure ou le sujet traité
- **utiliser un processus itératif**, par exemple en commençant par un message, puis en l'adaptant à chaque message suivant afin d'améliorer le résultat ou d'en modifier certains aspects

Vous pouvez également **demander à l'outil genAI de vous aider à créer une instruction plus efficace** en demandant plus d'informations à l'utilisateur afin d'affiner le résultat souhaité.

> **Vous ne savez pas par où commencer ?**
>
> Commencez par utiliser l'IA générative comme assistant pour des tâches telles que :
>
> - créer des amorces de leçons attrayantes (par exemple, des questions qui font réfléchir ou des brise-glace),
> - l'exploration de nouvelles méthodes (par exemple, la création de visuels ou de scénarios pour des sujets complexes),
> - différencier les supports (par exemple, simplifier les textes pour les lecteurs en difficulté ou ajouter des défis pour les apprenants avancés).
>
> Alignez l'IA générative avec vos objectifs d'enseignement et intégrez-la progressivement dans votre classe en vous concentrant sur une utilisation pratique à la fois.

> **Partagez vos idées !**
>
> Aidez vos collègues et enrichissez votre pratique pédagogique en contribuant à la communauté. Partagez avec vos réseaux professionnels les instructions que vous avez créés, en particulier celles qui sont adaptées aux programmes des Écoles européennes. Cette collaboration peut inspirer des approches innovantes, offrir un retour d'information précieux et élargir le pool de ressources à la disposition de tous les enseignants du système des Écoles européennes.

Quelques exemples d'instructions

L'IA générative peut aider les enseignants dans diverses tâches de conception d'apprentissage, notamment par le biais de la multimodalité et de la génération augmentée par récupération (RAG) :

- Les systèmes d'IA générative **multimodale** enrichissent les ressources pédagogiques pour les apprenants en intégrant différentes formes de données, telles que le texte, les images, le son ou la vidéo.
- La **génération augmentée par la recherche (RAG)** est une méthode dans laquelle l'IA générative recherche des informations pertinentes dans une base de données fournie par l'utilisateur (comme des fichiers PDF) et les utilise ensuite pour générer un contenu précis et cohérent.

Les technologies d'IA générative peuvent être utilisées pour concevoir ou co-concevoir des programmes d'enseignement, des plans de cours ou des séquences. Elles peuvent également faciliter l'élaboration de matériel pédagogique, tel que des quiz, des grilles d'évaluation, des tests et des activités interactives, tout en favorisant la créativité dans le processus d'apprentissage.

Voici quelques exemples.

D'autres exemples sont fournis par la plateforme de DPC en ligne des Écoles européennes : https://cpd.eursc.eu/.

Instructions pour la planification pédagogique

Les enseignants peuvent utiliser l'IA générative pour la planification des cours en donnant des instructions claires et un contexte pertinent (matière, niveau scolaire, durée, résultats d'apprentissage, etc.)

Les enseignants peuvent notamment utiliser le jeu de rôle pour amener l'IA générative à critiquer les plans de manière constructive. Les enseignants peuvent mettre en évidence des problèmes potentiels en présentant l'interaction comme un jeu de rôle et en affinant le plan en conséquence. Voici un exemple[19] que vous pouvez copier et coller dans l'un des modèles auxquels vous avez accès (remplacez tout contenu à l'intérieur de <> par le vôtre) :

> *Jeu de rôle : Vous êtes enseignant dans notre département de <sujet>. Nous sommes actuellement en réunion pour discuter d'une unité de travail sur <sujet> pour les élèves de l'année <année>. Vous êtes bien informé mais très critique et un peu cynique. Votre rôle est de critiquer et de remettre en question le plan de l'unité de cours, et nous allons entrer nos réponses. Ne fournissez pas nos réponses, mais uniquement les vôtres. Voici le plan de l'unité de cours : <copier/coller plan de l'unité>*

D'autres suggestions de planification à essayer :

[19] Cet exemple et les suivants sont adaptés de L. Furze (23.01.2023). Stratégies pratiques pour le ChatGPT dans l'éducation. https://leonfurze.

Suggérez des endroits où cette leçon pourrait se bloquer ou devenir moins attrayante, et proposez d'autres approches pour améliorer le déroulement de la leçon : <copier/coller le plan de la leçon>.

Dresser une liste des ressources et du matériel dont nous aurons besoin au cours de cette unité de travail : <copier/coller unité de travail>.

Ce plan d'unité sur <sujet> nécessite quatre points de contrôle d'évaluation formative : <copier/coller le projet de plan d'unité>. Proposez quatre tâches d'évaluation formative et indiquez la semaine où elles doivent avoir lieu dans l'unité.

Incitation à l'inclusion et à l'accessibilité

Lorsqu'on demande à l'outil d'IA générative de rédiger ou de réviser un plan de cours, il est bon d'incorporer la conception universelle de l'apprentissage (CUA) et les aspects liés à l'accessibilité et à l'inclusivité. Voici un modèle d'instruction qui peut être adapté à vos besoins (une version étendue de l'instruction suivante est disponible en annexe) :

Améliorez ce plan de cours pour [SUJET] à [NIVEAU] en y intégrant la conception universelle de l'apprentissage (CUA), l'accessibilité et l'inclusivité :
1) Analyser le plan actuel, en notant les objectifs et les obstacles potentiels.
2) Appliquer les principes de la CUA:
- Des moyens de représentation multiples
- Des moyens d'action et d'expression multiples
- Des moyens d'engagement multiples

3) Améliorer l'accessibilité pour les élèves handicapés.
4) Accroître l'inclusivité en intégrant des perspectives diverses.
5) Résumez et justifiez vos changements.
Fournir :
1) Plan de cours modifié avec les changements indiqués
2) Explication des changements et de leurs avantages
Voici le plan de cours à analyser et à améliorer : [PLAN DE LEÇON]

Instructions et ingénierie pédagogique : exemple d'une matrice pour une fiche d'instruction

Informations[20]	**Situation éducative**
Identité Contexte Discipline/domaine d'apprentissage	Je suis professeur de [...] dans [type d'établissement].

[20] Ministère français de l'éducation, *Intelligence artificielle et éducation. Apports de la recherche et enjeux pour les politiques publiques*. Janvier 2024. https://edunumrech.hypotheses.org/10764. Adapté de Allouche, E. *IA génératives et ingénierie pédagogique : Le prompting, pistes de travail et applications*. Éducation, numérique et recherche. https://edunumrech.

Cadre d'action Contraintes Difficultés	L'école ou les élèves ont [profil], doivent faire face à [difficulté].
Résultats Objectifs Public cible/niveau Actions ciblées	J'enseigne à des élèves de [niveau, âge] - Je veux les aider à s'améliorer ou leur enseigner [matière, connaissance, compétence].
Question Demande	Je veux construire [séquence], produire [ressource, situation d'apprentissage] pour/avec mes élèves.
Style Format Mots clés Étapes	Je souhaite obtenir la réponse sous forme de [liste/tableau...], pour produire un visuel, un schéma, dans un langage adapté au [niveau], en utilisant les mots-clés suivants : ... *Compléter par un exemple du résultat attendu si nécessaire.* *Si nécessaire, détailler les étapes à suivre pour améliorer le résultat (incitation à la réflexion en chaîne).*

Analyse critique et évaluation des résultats de l'IA générative

En raison de leurs paramètres et de leur conception, les IA génératives peuvent produire des inexactitudes et divers biais. Il est donc essentiel d'analyser et d'évaluer de manière critique les résultats de l'IA générative.

Même s'ils ne sont pas autorisés à inviter leurs élèves à utiliser directement des outils d'IA générative, les enseignants peuvent leur apprendre à analyser et à évaluer de manière critique des exemples de résultats d'IA générative. Les élèves peuvent être invités à comparer et à vérifier des exemples de résultats d'IA générative avec d'autres sources d'information fiables et à réfléchir aux raisons de ces incohérences et de ces biais. C'est l'occasion pour les élèves d'apprendre ce qui rend une source d'information fiable et comment ils peuvent évaluer la fiabilité de diverses sources. Les enseignants peuvent aider les élèves à réfléchir à la manière dont les résultats de l'IA générative peuvent être améliorés par des modifications humaines.

> **Plus de détails : Fausses informations**[21]
>
> Les outils d'IA générative peuvent déformer des informations ou permettre à d'autres de le faire, ce qui facilite la production de contenus faux ou nuisibles tout en donnant l'impression qu'ils sont vrais ou convaincants. La déformation des informations peut être **intentionnelle (désinformation)** ou **non intentionnelle**

[21] Adapté du gouvernement de l'État de Victoria (2024).

(mésinformation). Les élèves doivent être guidés pour ne pas déformer les informations ou diffuser de la désinformation ou des informations erronées à l'aide d'outils d'IA générative. Vous trouverez ci-dessous deux exemples de fausses informations contre lesquelles les écoles peuvent envisager de protéger les élèves et qu'elles peuvent leur conseiller de ne pas produire :

- **Les "deep fakes"** : Les outils d'IA générative peuvent être utilisés pour créer des "deep fakes ", qui sont des éléments de faux contenu multimédia représentant une personne ou des aspects d'une personne disant ou faisant quelque chose qu'elle n'a pas dit ou fait. Il faut apprendre aux élèves à faire preuve d'empathie et à comprendre l'impact et les conséquences de la création de ce type de contenu. Les contrefaçons profondes peuvent causer de graves dommages psychologiques en plus de propager la désinformation, et cette question doit être prise en compte dans les écoles et traitée avec soin.
- **Contenu biaisé** : Les résultats des outils d'IA générative peuvent être inexacts ou biaisés, même lorsqu'ils sont exprimés dans un langage assuré. Les outils d'IA générative peuvent également répondre aux préférences des utilisateurs, ce qui peut entraîner l'adoption d'idées dominantes et l'élimination de points de vue plus divers, créant ainsi des "chambres d'écho" et renforçant les préjugés. Lors de l'utilisation d'outils d'IA générative, il est essentiel de développer la compassion et l'esprit critique chez les élèves et de soutenir la diversité.

Le cas de l'utilisation de l'IA générative dans les tâches d'évaluation non supervisées

Nous recommandons aux enseignants de suivre le cours en ligne proposé par la Plateforme européenne pour l'éducation scolaire sur l'évaluation à l'ère de l'IA[22].

Apprendre avec l'IA générative - *Pas de cerveau, pas de gain !*

Même si les enseignants des Écoles européennes ne doivent pas inviter les élèves à utiliser l'IA générative dans le cadre d'activités scolaires (sauf autorisation explicite de l'école), de nombreux élèves utilisent déjà ces outils en dehors de la salle de classe, sans supervision. Les éducateurs doivent se pencher sur cette utilisation informelle et non officielle de l'IA générative.

Ils devraient insister auprès des élèves sur le fait que les outils d'IA générative peuvent améliorer l'apprentissage lorsqu'ils sont utilisés de manière appropriée. Toutefois, comme l'apprentissage exige des efforts, les éducateurs doivent veiller à ce que ces outils ne diminuent pas les efforts que les élèves doivent fournir en les déchargeant

[22] https://school-education.ec.europa.eu/en/professional-development/courses/assessment-age-ai

sans réfléchir des tâches cognitives. Si nous nous appuyons sans esprit critique sur ces outils, nous risquons d'externaliser non seulement les tâches banales, mais aussi celles qui ont un sens, ce qui met en péril l'engagement profond indispensable à un véritable apprentissage. L'automatisation peut entraver l'acquisition de compétences, en créant un compromis entre l'efficacité à court terme et la compétence à long terme.

L'utilisation efficace de l'IA générative nécessite une base de connaissances et la capacité de vérifier les résultats. En l'absence de méthodes de réflexion critique solides et d'une bonne compréhension du domaine concerné, les utilisateurs peuvent avoir du mal à identifier et à corriger les erreurs, ce qui amplifie les risques de dépendance excessive. Par conséquent, les éducateurs doivent donner la priorité à la culture des compétences essentielles - connaissances, aptitudes et attitudes - afin que l'IA générative devienne un outil de soutien plutôt qu'un substitut. L'IA générative devrait compléter, et non remplacer, les efforts d'apprentissage réels.

Les défis de l'intégrité académique

Les outils génératifs basés sur l'IA peuvent créer un large éventail d'artefacts de qualité en quelques secondes (textes, images, musique, code, etc.), en contournant les processus que nous utilisons traditionnellement pour les créer. Dans des environnements non supervisés, ces outils permettent aux élèves de saper plus facilement les formes d'évaluation actuelles. Bien entendu, il a toujours été difficile de s'assurer que les élèves avaient réalisé eux-mêmes leur travail, même avant l'avènement de l'IA générative. Cependant, l'IA générative ajoute une nouvelle couche de complexité, principalement parce que les enseignants ne disposent pas d'outils fiables pour déterminer si le contenu, en particulier le texte, est généré par l'IA[23]. Cela souligne la nécessité de réévaluer la façon dont l'apprentissage et l'évaluation sont abordés à l'ère de l'automatisation avancée.

Étant donné que les outils d'IA générative sont largement accessibles aux élèves en dehors de l'école, les éducateurs doivent repenser la manière dont ils évaluent les élèves dans le contexte des devoirs (lorsqu'ils ne sont pas supervisés par l'enseignant et que les élèves peuvent utiliser des outils d'IA générative), c'est-à-dire la manière dont ils leur demandent de démontrer leur apprentissage et leur réussite, bien entendu, les résultats de l'apprentissage.

il n'y a aucun moyen de garantir le non-usage d'IA générative pour un travail à domicile.

Cela remet en cause l'intégrité académique dans les activités de travail non supervisées où l'IA générative ne peut pas être détectée de manière fiable. Dans ce

[23] Les outils de détection du plagiat peuvent produire trois types d'erreurs : les faux positifs (signalant un texte comme plagié alors qu'il est original), les faux négatifs (manquant des cas de plagiat réel) et l'autocitation (lorsque les élèves réutilisent leur propre travail). En tout état de cause, toute utilisation d'outils de détection du plagiat doit être conforme aux règles de protection des données personnelles et doit être approuvée par l'école.

contexte, **il est déconseillé d'utiliser des travaux non supervisés comme base de notation si l'enseignant ne peut pas garantir leur fiabilité**. De même, chaque équipe pédagogique doit décider si les travaux peuvent être utilisés comme base de notation et, dans l'affirmative, comment la fiabilité doit être assurée[24].

Authentification des travaux des élèves[25]

Les enseignants peuvent identifier les cas potentiels où le travail soumis n'a pas été entièrement complété par l'élève, y compris les travaux soumis qui :

- est significativement différent du niveau de performance habituel de l'élève
- ne correspond pas au style d'écriture habituel de l'élève
- contient des incohérences, telles que des styles d'écriture ou des formats de texte différents
- est similaire à la sortie d'outils d'IA générative populaires lorsqu'on leur fournit la question d'évaluation.

Les enseignants sont encouragés à continuer d'utiliser des processus bien établis pour authentifier le travail des élèves, notamment en leur demandant d'expliquer comment ils ont effectué une évaluation et de discuter ou de présenter leur compréhension des idées principales.

Une astuce pour vérifier les productions numériques des élèves

Les applications en ligne Microsoft Word, Excel et PowerPoint intègrent des fonctions d'historique des versions qui fournissent des enregistrements détaillés des modifications apportées aux documents au fil du temps. En suivant les modifications et l'évolution du travail des élèves, les enseignants peuvent plus facilement détecter les ajouts soudains ou inhabituels de contenu qui pourraient indiquer l'utilisation d'outils d'IA générative. Toutefois, il est important de noter que si l'historique des versions peut être un outil utile, il n'est pas infaillible. Les élèves peuvent trouver des moyens de le contourner et les enseignants doivent utiliser plusieurs stratégies pour évaluer le travail des élèves et garantir l'intégrité académique.

Modèle de déclaration d'utilisation de l'IA générative

Bien qu'une école puisse interdire l'utilisation de l'IA générative par les élèves, il est admis que ces outils peuvent être accessibles en dehors de l'école. Pour promouvoir l'intégrité académique et la compétence numérique, les enseignants peuvent utiliser et adapter le modèle de divulgation de l'IA générative suivant. Ce modèle aide les élèves à réfléchir à leur utilisation de l'IA générative et favorise la transparence en leur permettant d'indiquer l'étendue et la nature de l'aide apportée par l'IA à différentes

[24] Voir l'Agence nationale suédoise pour l'éducation : Råd om AI, Chat GPT och liknande verktyg.
[25] Adapté du gouvernement de l'État de Victoria (2024).

étapes de leur travail. Les élèves peuvent cocher les cases appropriées et fournir des notes supplémentaires si nécessaire.

DECLARATION D'UTILISATION DE l'IA GENERATIVE
Ce travail a été réalisé avec les niveaux suivants d'assistance et de collaboration de l'IA.

L'idée

☐ Pas d'assistance de l'IA

☐ Assistance minimale de l'IA (par exemple, outils de brainstorming)

☐ Assistance modérée de l'IA (par exemple, suggestions de sujets générées par l'IA)

☐ Assistance significative de l'IA (par exemple, concept de projet généré par l'IA)

Recherche

☐ Pas d'assistance de l'IA

☐ Assistance minimale de l'IA (par exemple, outils de recherche alimentés par l'IA)

☐ Assistance modérée à l'IA (par exemple, articles résumés par l'IA)

☐ Assistance significative de l'IA (par exemple, analyse documentaire générée par l'IA)

Schéma/planification

☐ Pas d'assistance de l'IA

☐ Assistance minimale de l'IA (par exemple, structure suggérée par l'IA)

☐ Assistance modérée de l'IA (par exemple, les grandes lignes générées par l'IA)

☐ Assistance significative de l'IA (par exemple, structure du projet entièrement planifiée par l'IA)

Création de contenu

☐ Pas d'assistance de l'IA

☐ Assistance minimale de l'IA (par exemple, vérification de la grammaire et de l'orthographe)

☐ Assistance modérée de l'IA (par exemple, paragraphes générés par l'IA, édités ultérieurement)

☐ Assistance significative de l'IA (par exemple, la majorité du contenu est générée par l'IA)

Édition/affinage

☐ Pas d'assistance de l'IA

☐ Assistance minimale de l'IA (par exemple, suggestions de style)

☐ Assistance modérée de l'IA (par exemple, réécritures suggérées par l'IA)

☐ Assistance significative de l'IA (par exemple, édition complète pilotée par l'IA)

Notes complémentaires

Fournissez ici tout contexte ou explication supplémentaire concernant l'utilisation de l'IA :

...

...

J'affirme que cette déclaration représente fidèlement l'étendue de l'assistance générative de l'IA utilisée dans la création de ce travail.

Signature de l'élève : _____ Date : _____

Ressources sélectionnées

Veuillez consulter la page dédiée sur la plateforme de formation continue des Écoles européennes : https://cpd.eursc.eu/.

Annexes

Annexe 1 - Exemple de message étendu

Instruction pour la révision du plan de cours basé sur la CUA

Vous êtes chargé d'intégrer la conception universelle de l'apprentissage (CUA), l'accessibilité et les aspects liés à l'inclusion dans un plan de cours. Cela est essentiel pour créer un environnement d'apprentissage inclusif qui réponde aux besoins des différents apprenants et garantisse l'égalité d'accès à l'éducation pour tous les élèves.
Avant de commencer, définissons les termes clés :

- Conception universelle de l'apprentissage (CUA) : Un cadre éducatif qui guide le développement d'environnements et d'espaces d'apprentissage flexibles qui peuvent s'adapter aux différences d'apprentissage individuelles.
- Accessibilité : La conception de produits, d'appareils, de services ou d'environnements pour les personnes handicapées ou ayant des besoins particuliers.
- Inclusion : La pratique consistant à inclure des personnes qui pourraient autrement être exclues ou marginalisées.

Veuillez suivre les étapes suivantes pour intégrer les aspects de la CUA, de l'accessibilité et de l'inclusivité dans le plan de cours :
1. Analyser le plan de cours existant :
    - Identifier les principaux objectifs d'apprentissage
    - Noter les méthodes et activités d'enseignement actuelles
    - Reconnaître les obstacles potentiels à l'apprentissage pour les différents élèves
2. Intégrer les principes de l'UDL :
    - Multiples moyens de représentation : Proposer des façons de présenter l'information sous différents formats (par exemple, visuel, auditif, tactile).
    - Multiplier les moyens d'action et d'expression : Proposer aux élèves diverses méthodes pour démontrer leur apprentissage.
    - Multiples moyens d'engagement : Recommander des stratégies pour accroître la motivation et la participation des élèves
3. Améliorer l'accessibilité :
    - Proposer des modifications du matériel ou des activités pour tenir compte des besoins des élèves handicapés.
    - Recommander des technologies ou des outils d'assistance susceptibles d'aider les différents apprenants.
    - Proposer des formats alternatifs pour la diffusion et l'évaluation des contenus
4. Améliorer l'inclusion :
    - Proposer des moyens d'intégrer des perspectives et des exemples divers dans le contenu de la leçon.
    - Recommander des stratégies pour créer un environnement de classe plus inclusif
    - Proposer des modifications pour que tous les élèves puissent participer pleinement aux activités.
5. Résumez vos changements et justifiez-les :
    - Dressez la liste des principales modifications que vous avez apportées au plan de cours.
    - Expliquer comment chaque changement soutient l'UDL, l'accessibilité ou l'inclusivité
    - Décrire les avantages potentiels pour les différents apprenants

Veuillez fournir votre réponse dans le format suivant :
1) Joignez le plan de cours modifié en indiquant clairement les changements que vous proposez.
2) Fournissez une explication détaillée de vos changements, y compris la façon dont ils soutiennent la CUA, l'accessibilité et l'inclusivité.

N’oubliez pas de tenir compte de la matière enseignée et du niveau scolaire lorsque vous faites vos recommandations. Veillez à ce que vos suggestions soient adaptées à l’âge et au contenu enseigné. Le plan de cours porte sur [SUBJECT_AREA], et le niveau scolaire est [GRADE_LEVEL]. Voici le plan de cours à analyser et à améliorer : [PLAN DE LEÇON]

Annexe 2 - Utilisation de l’IA générative - Guide rapide pour les éducateurs

Voir page suivante.

Utilisation de l'IA générative - Guide rapide pour les éducateurs

Ce petit guide fournit aux éducateurs des **Écoles européennes** (EE) des conseils essentiels sur l'utilisation **efficace**, **responsable** et **judicieuse** des outils d'intelligence artificielle générative (IAG) en ligne.

À faire - *Soyez intelligents !*

- **Apprendre et obtenir des conseils :** Renseignez-vous sur le l'IAG et contactez le coordinateur de l'apprentissage numérique de votre école pour obtenir des conseils.
- **Trouver le bon outil :** Explorez les différents outils d'IAG pour trouver celui qui correspond le mieux à vos besoins - texte, analyse, images, etc.
- **S'aligner sur vos objectifs** : Comprendre ce que l'AIG sait faire et comment il s'intègre dans votre travail.
- **Partager les connaissances :** Contribuez à la communauté et apprenez d'elle. Partagez des messages adaptés au programme des Écoles européennes par l'intermédiaire de vos communautés professionnelles en ligne.
- **Penser de manière critique :** Vérifier les réponses, reconnaître les préjugés et identifier les erreurs dans le contenu de l'IAG avant de l'utiliser.
- **Soyez transparent :** Expliquez comment l'IAG a contribué à votre processus créatif (vous devriez utiliser une clause de non-responsabilité "assisté par l'IA").

Conseils de pro pour les instructions à l'IAG

- **Soyez précis :** Indiquez clairement ce dont vous avez besoin, y compris des détails tels que le format, la longueur ou les points clés à inclure.
- **Décomposer :** Divisez les tâches complexes en étapes plus petites et plus faciles à gérer.
- **Donnez des exemples :** Comme les résultats attendus pour des tâches complexes (c'est souvent plus facile que d'essayer de l'expliquer à l'IAG).
- **Être conversationnel :** Engagez-vous avec le service d'IAG, en affinant les résultats par des questions de suivi. C'est comme une conversation avec un assistant !
- **Expérimentez :** Essayez différents messages-guides (instructions) et outils pour comparer les résultats. Ne laissez pas GenAI deviner ce que vous voulez !

À ne pas faire - *Soyez responsable*

- **Puis-je inviter les élèves à utiliser l' IAG ? Non.** Si les éducateurs peuvent initier les élèves à l'IAG, ils ne doivent pas leur demander de l'utiliser directement (à l'heure actuelle, les Écoles européennes ne disposent pas d'outils ou de dispositions légales permettant aux élèves d'utiliser l'IAG).
- **Puis-je me fier à l'IAG pour noter les élèves ? Non.** La notation doit rester sous la responsabilité de l'homme, car l'IAG ne peut pas saisir les nuances du travail des élèves et doit se conformer aux règles de supervision humaine de la loi européenne sur l'IA. Toutefois, les enseignants peuvent utiliser l'IAG avec prudence pour des tâches telles que le retour d'information, en veillant à la protection de la vie privée, à la responsabilité et à la transparence.
- **Ne pas violer la vie privée et la confidentialité**. N'alimentez jamais l'IAG avec des informations personnelles, sensibles ou confidentielles - utilisez des contenus anonymes lorsque c'est nécessaire (supprimez toute information qui pourrait être utilisée pour identifier quelqu'un).
- **Puis-je partager des documents internes (non publics) de l'ES ? Non.** Ne partagez jamais de documents internes du SE avec un outil d'IAG. Seuls les documents publics officiels peuvent être partagés (par exemple, les documents sur www.eursc.eu).
- **Puis-je télécharger des documents protégés par des droits d'auteur ? Non.** N'introduisez jamais de documents protégés par des droits d'auteur dans un outil d'IAG sans accord de licence.
- **Puis-je être mis à l'écart ? Non.** Examinez toujours le contenu généré par l'IAG. Ne le publiez jamais sans contrôle humain.
- **Puis-je ignorer l'impact environnemental ? Non.** Évitez les tâches informatiques inutiles, comme la génération de vidéos, qui consomment beaucoup d'énergie et augmentent les émissions de carbone. Soyez conscient de l'impact de l'IA sur l'environnement.

- **Restez à jour :** Découvrez les nouvelles capacités de l'IAG et les meilleures pratiques.

▶ ***Plus d'informations en ligne :-*** *https://cpd.eursc.eu/course/view.php?id=8*

Mise à jour : XX.XX.202X - Ce document a été rédigé par le Bureau du Secrétaire général des Écoles européennes (www.eursc.eu), avec l'aide des outils d'IA générative pour la formulation alternative et l'amélioration du contenu. Il est placé sous licence Creative Commons CC-BY-SA 4.0 (https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0). Vous pouvez utiliser, modifier et redistribuer ce document en l'attribuant correctement, et tout dérivé doit utiliser la même licence. Images : Flaticon.com.

Exemple de mise en page avancée (traduction à suivre)

Pour recevoir une version éditable, veuillez contacter OSGE-PEDA@edu.eursc.eu.

Using Generative AI

European Schools Educator's Quick Guide

Do's - Be smart!

- **Learn and get guidance:** Learn about GenAI and get in touch with your school's Digital Learning Coordinator for guidance.
- **Find the right tool**: Explore different GenAI tools to find the best fit for your needs — text, analysis, images, etc.
- **Align with your goals**: Understand what GenAI is good at and how it fits into your work.
- **Share knowledge**: Contribute to and learn from the community. Share prompts tailored to the European Schools' curriculum through your online professional communities.
- **Think critically**: Verify answers, recognise biases, and identify errors in GenAI content before using it.
- **Be transparent**: Explain how GenAI assisted your creative process (you should use an "AI-assisted" disclaimer).



Pro tips for GenAI prompts (instructions)

- **Be specific**: Clearly state what you need, including details like format, length, or key points to include.
- **Break it down**: Split complex tasks into smaller, manageable steps.
- **Give examples**: Such as expected outputs for complex tasks (this is often easier than trying to explain it to GenAI).
- **Be conversational**: Engage with the GenAI service, refining outputs through follow-up questions. It's like a conversation with an assistant!
- **Experiment**: Try different prompts (instructions) and tools to compare results. Don't let GenAI guess what you want!
- **Stay updated**: Learn about new GenAI capabilities and best practices.

Don’ts - *Be responsible!*

- **Can I invite pupils to use GenAI?** No. While educators can introduce pupils to GenAI, they must not ask them to use it directly (at present, European schools have no tools or legal provisions enabling pupils to use GenAI).
- **Can I rely on GenAI to grade pupils?** No. Grading must remain human-led, as GenAI cannot capture the nuances of pupil work and must comply with the EU AI Act’s human oversight rules. However, teachers may cautiously use GenAI for tasks like feedback, ensuring privacy, responsibility, and transparency..
- **Don’t breach privacy and confidentiality.** Never feed GenAI with personal, sensitive, or confidential information—use anonymised content when needed (remove any information that could be used to identify someone).
- **Can I share ES internal (non-public) documents?** No. Never share internal ES documents with any GenAI tool. Only official public documents can be shared (e.g., documents on www.eursc.eu).
- **Can I upload copyrighted material?** No. Never input copyrighted documents into a GenAI tool without a licensing agreement.
- **Can I be out of the loop ?** No. Always review GenAI-generated content. Never publish it without a human check..
- **Can I ignore the environmental impact?** No. Be aware of the impact of AI on the environment. Avoid unnecessary compute-intensive tasks like video generation, which consume much energy and increase carbon emissions.

Find more on the European Schools CPD platform

Updated: XX.XX.202X - This document was authored by the Office of the Secretary-General of the European Schools (www.eursc.eu), with assistance from GenAI tools for alternative wording and content refinement. It is licensed under Creative Commons CC-BY-SA 4.0. You may use, modify, and redistribute this document with proper attribution, and any derivatives must use the same license.

Attribution

Ce travail des Écoles européennes réutilise du contenu de Parlement européen, DG ITEC, Lignes directrices Utilisation d'outils d'intelligence artificielle accessibles au public pour le personnel du Parlement. Version : 16 avril 2024. Réutilisé avec permission.

Licence



Ce document « Lignes directrice juridiques et pédagogiques pour l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les Écoles européennes », par le Bureau du Secrétaire général des Écoles européennes (www.eursc.eu), est sous licence CC BY-SA 4.0. Vous pouvez le partager, l'adapter et le distribuer la même licence, moyennant l'attribution d'une mention appropriée. Cette licence ne s'applique pas au matériel protégé par le droit d'auteur inclus dans le document. Pour consulter une copie de cette licence, visitez le site https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr.